

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  08/09/2025	Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage  25/09/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....20	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Geneviève DARGNAT, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Bernadette CAPDEVILLE, Hermann TYNDAL, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Adeline FAIDER-LOGET et Elisabeth FRONTIN formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Pascale PALARD pouvoir à Josiane PACHOLSKI</p> <p>Absent(s) : Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Sébastien PELLERIN</p>
Réf : 2025-055  Objet : <b>DONS MOBILIERS URBAINS</b>  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 25/09/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 25/09/2025  Le Maire,  A. MOMON	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2025-055- Dons de mobiliers urbains

Entendu Monsieur le Maire,

- Informer qu'une société privée souhaite faire don à la commune d'un ensemble de mobilier urbain à vocation d'intérêt général.
- Préciser que cette démarche s'inscrit dans une volonté de mécénat d'entreprise, permettant à la société de bénéficier d'avantages fiscaux tout en offrant à la collectivité des équipements utiles pour le bien-être des habitants. Le mobilier proposé comprend :
  - Bancs publics
  - Tables
  - Fauteuils
  - Corbeilles
  - Corbeilles de tri sélectifValeur du don montant total : 53 525 € HT
- Informer des avantages pour la commune :
  - Mise à disposition gratuite d'équipements neufs et de qualité pour améliorer le cadre de vie des administrés.
  - Aucune incidence financière pour le budget communal.
  - Contribution directe à la politique d'aménagement et de développement durable de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- Accepter le don de mobilier urbain d'une valeur de 53 525 € HT composé de :
  - Bancs publics
  - Tables
  - Fauteuils
  - Corbeilles
  - Corbeilles de tri
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.
- Préciser que ce mobilier sera installé sur le domaine public communal pour le bénéfice des habitants.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 25/09/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

